

L'écho de Vagnas

en Ardèche méridionale



Avril 2021

Chères concitoyennes, Chers concitoyens
Mesdames, Messieurs,

Edito

Le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et je ne souhaite pas alimenter davantage cette période qui peut paraître anxiogène pour un grand nombre d'entre nous. Toutefois, je vous réitère mon appel à la plus grande prudence. Beaucoup ont déjà reçu au moins une dose de vaccin. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers. Sachez que les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Au même titre que de nombreuses communes de la Communauté de Communes de Gorges de l'Ardèche, Vagnas n'est pas épargnée par les actes d'incivilité aux pieds des bacs d'ordures ménagères. Notre personnel municipal se voit contraint d'enlever les encombrants et de les véhiculer vers la déchetterie de Barjac. Cela leur demande un surcroît de travail et un coût supplémentaire qui se répercute sur l'ensemble de la population. J'en appelle à la responsabilité de tous.

Malgré ces vicissitudes de la vie quotidienne, nous continuons à œuvrer sur les futurs projets de cette mandature. Certains sont déjà sur les rails et devraient démarrer dans le courant de cette année.

En ce début de printemps, nous nous devons d'exprimer le renouveau et la gaité qu'inspire cette saison. Pour cela, nous avons fait appel à des apprentis paysagistes pour fleurir notre village et créer des espaces accueillants.

J'espère que la venue des beaux jours vous apportera également de la nouveauté, de la fraîcheur, de la légèreté, de la créativité et de la prospérité.

Ainsi, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps.

Bien amicalement.

Monique MULARONI
Maire de Vagnas



Suite à la demande des familles, nous vous faisons part des décès de Mme Jeannine Gourdon et de Mme Christiane Martin.
Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Le conseil municipal du 9 avril 2021

9

Étaient présents à ce Conseil : Monique Mularoni, Michel Failla, Josiane Bouniol, Louise Lacoste, Christine Buisson, Jérôme Roux, Régine Laignel, Florent Tritto, Bernard Schaeck.

Absente excusée : Christine Eybalin a donné procuration à Florent Tritto.

Absent : Hubert Martin.

Selon l'ordre du jour, les conseillers ont délibéré sur les sujets suivants:

Vote des comptes administratifs

Michel Failla, premier adjoint, présente les comptes administratifs 2020.

Comptes Assainissement :

-Section d'exploitation : Dépenses: 72 650.28€; Recettes: 82 236.40€; Solde: + 9 586.12€

-Section d'investissement : Dépenses : 140 916.15€ (dont 68 000€ restant à réaliser);

Recettes : 53 005.76€; Solde: - 87 910.39€

Comptes administratifs de la commune :

-Section de fonctionnement: Dépenses: 448 862.40€; Recettes: 655 776.62€; Solde: + 206 914.22€

-Section d'investissement : Dépenses : 222 077.83€ (dont 45 501.70€ restant à réaliser);

Recettes : 246 593.16€ (dont 57 620 .90€ de subventions à recevoir);

: +Solde24 515.33€

Après l'exposé, Madame le Maire s'étant retirée, les Conseillers approuvent les comptes administratifs 2020 à l'unanimité.

Vote des taxes communales

La compensation de la taxe d'habitation pour les collectivités, jusqu'alors, reversée par le Département sera directement perçue par les communes. Pour ce faire, le taux de la taxe foncière bâtie communale augmente de 18,78%. Cette augmentation de taux viendra en déduction du taux départemental. Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes communales locales pour 2021

Fonds Unique au Logement

Le Fonds apporte une aide à des personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir. Le Président du Conseil Départemental sollicite les communes pour une participation financière à ce fonds, au titre de l'exercice 2021, sur la base de 0.40€ par habitant. Le Conseil décide à l'unanimité de contribuer au Fonds pour l'année 2021 pour un montant de 231.60€ (0.40€*579 habitants).

Convention pour intervention musicale en milieu scolaire.

Afin de permettre l'intervention de « musiciens-intervenants » diplômés et agréés par l'Inspection Académique de l'Ardèche pour accompagner l'enseignement musical dispensé par les professeurs des écoles, le conservatoire Ardèche Musique et Danse propose un partenariat au travers d'une convention.

Cette convention permet de dispenser 15 séances d'une heure aux enfants scolarisés à l'école communale de Vagnas. Le Conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention d'un montant de 1460€

Frais d'entretien des clochers des églises de Vagnas et Brujas

Suite à la visite de maintenance réalisée par notre prestataire « BODET CAMPANAIRE », des travaux électriques s'imposent sur les clochers des églises de Vagnas et de Brujas pour un montant de 2753.28€

Le Conseil décide à l'unanimité de faire effectuer ces travaux.

Renouvellement de la convention de gardiennage des églises

Le Conseil décide de renouveler la convention de gardiennage des églises de Vagnas et Brujas à compter du 18 Avril 2021 pour une durée de 3 ans et pour un montant de 959,72€ par an.

Souscription d'une assurance des risques statutaires

Le Conseil décide à l'unanimité de charger le Centre de gestion de négocier, auprès d'une compagnie d'assurance agréée, un contrat couvrant les agents affiliés à la CNRACL (6 agents de la commune) des risques décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie, maternité-paternité-adoption.

Questions diverses: Site internet de la commune

Madame le maire a reçu une proposition de création d'un nouveau site internet pour la commune.

Les membres du Conseil décident de ne pas donner suite, pour le moment, à cette proposition. Une réflexion doit préalablement être menée pour définir les objectifs et le contenu d'un tel projet.

Rappel: Extrait du compte rendu de séance. Le contenu intégral du compte rendu du conseil est consultable en mairie ainsi que sur le site internet www.vagnas-ardeche.com.

Le tabac presse vous accueille

En juin 2018, Sandrine et Cédric BOITTIAUX reprennent le Tabac Presse de Vagnas succédant ainsi à Gisèle et Jean Louis GUIDICELLI en chemin pour une retraite bien méritée.

Il faut se rappeler que le Tabac Presse Poste a été créé, dans le centre de Vagnas, il y a de nombreuses années par Bernard et Claire ROUX. Bernard ne s'est pas contenté de créer l'activité, il a construit lui même le local commercial toujours existant.

Jean Louis et Gisèle ont succédé à Bernard et Claire mais le lieu s'avère bien étroit pour développer leur activité. Ainsi, les époux Guidicelli décident de déplacer leur commerce dans un bâtiment, construit à cet effet, route de Barjac (lieu actuel). Ce changement était devenu indispensable et vital pour répondre aux besoins de la clientèle, la Poste a continué mais sous forme de Relais.

L'élargissement de la gamme proposée (vente de pain produits locaux etc...), ajouté à l'activité première, a permis le développement nécessaire. Un lieu de rencontre et de convivialité a vu le jour pour le plaisir de tous. Pendant plus de 2 décennies, les époux Guidicelli ont servi leur clientèle jusqu'au moment où il était temps pour eux de quitter la vie active et de chercher un repreneur ayant les qualités requises pour poursuivre leur activité.



Les époux BOITTIAUX, ont été séduit par cette opportunité de réaliser leurs projets. Enfin leur rêve d'indépendance allait prendre forme. Originaire de la Marne, d'un petit village de la région de Reims, salariés depuis de nombreuses années dans une fabrique de lunettes de grande notoriété et connue du grand public, ils ont eu envie de voler de leurs propres ailes et se sont mis en quête d'une activité indépendante.

Passant leurs vacances la plupart du temps en Normandie c'est tout naturellement qu'ils ont cherché dans cette région, mais au final et après réflexion, ils ont décidé de poser leurs valises professionnelles ici, à Vagnas car l'Ardèche n'était point une inconnue pour Cédric et Sandrine. En effet, ayant de la famille dans la région, leur choix a été réfléchi et mesuré.

Le courant est très vite passé entre eux et les époux Guidicelli. Les formalités terminées, ils ont pris possession des lieux, pendant un temps, assistés par l'ancien propriétaire, comme il est de coutume lors d'une transmission, puis seuls poursuivant l'existant tout en y ajoutant leur touche personnelle.

Sandrine et Cédric sont ravis de leur choix. Vite familiarisés avec la clientèle, ils ont compris que leur vie, maintenant, serait vagnassienne pour leur bonheur mais également pour celui de leur fille.

Tabac, Presse, relais Poste, pain-viennoiserie-pâtisserie, vins, gaz, articles divers: Le magasin vous accueille du lundi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h le dimanche de 7h à 12h30. Tel : 04 75 38 46 38



Le Tour de France cycliste 2021 traversera Vagnas

Le 108^{ème} Tour de France cycliste qui se déroulera du 26 juin au 18 Juillet 2021, traversera notre commune à l'occasion de la 12^{ème} étape, le jeudi 8 Juillet 2021.

Cette étape conduira les coureurs de Saint Paul Trois Châteaux à Nîmes. Les coureurs arriveront de Vallon Pont d'Arc et se dirigeront vers Barjac. Leur passage est prévu aux alentours de 15 heures.

La caravane publicitaire devrait traverser le village aux alentours de 13h.

Le village se fleurit

La qualité de vie est l'objectif prépondérant de l'équipe municipale. A l'entrée du printemps, nous voulions faire évoluer les regards sur notre commune que ce soit celui des résidents aussi bien que celui des visiteurs.

Pour cela nous souhaitons embellir durablement notre village. Cependant nous ne disposons ni de moyens suffisants ni d'une équipe de techniciens locaux assez fournie pour pouvoir créer et entretenir des espaces verts.

Pour ce faire, nous nous sommes tournés vers le centre de formation professionnelle des adultes Olivier de Serres de Mirabel pour nous aider à réussir notre challenge.

Ce partenariat recherché par le centre de formation, permet une mise en valeur des élèves dans leur parcours d'apprentissage et, côté commune, une diminution importante du coût des travaux.

Ainsi, une équipe d'une quinzaine d'élèves encadrés par leurs professeurs ont envahi, les 7 et 8 avril, les rues du village pour nettoyer les parterres et jardinières, labourer et planter !

Nous espérons que cette initiative vous encouragera, toutes et tous, à fleurir votre maison et participer ainsi à l'embellissement de notre cadre de vie.

Nous souhaitons également remercier Romain Hurllet et Dylan Bouniol de nous avoir aidé à installer, près de la mairie, un très bel olivier offert par Madame le Maire et les adjoints.



Nouvelles brèves

Ouverture du musée : Compte tenu des nouvelles mesures sanitaires entrées en vigueur le 6 avril, le musée ne pourra pas réouvrir ses portes le 15 avril 2021, comme initialement prévu. Sauf nouvelles contraintes imposées d'ici là, l'ouverture est reportée au 15 juin 2021.

Incivilités : Il ne se passe pas une semaine sans que les employés communaux ne doivent intervenir auprès des containers poubelles pour ramasser les détritux laissés à côté des bacs. Nous sollicitons de tous le respect des consignes afin de garantir la propreté des lieux pour le bien être collectif.

A cet effet, nous vous rappelons que la déchetterie de Barjac est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h30. Celle de Vallon Pont d'Arc les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 13h30 à 17h.

